

L'AS Gévezé Badminton vous invite à la

# 12ÈME ÉDITION DES BADIFOLLES 8 MARS 2019

Tournoi nocturne

Double Mixte P à R5

Double Homme P à D7



**INSCRIPTION**

**BADMINTON.GEVEZE@FREE.FR**

Gaëlle : 06 51 36 74 13



## INSCRIPTION ET RÈGLEMENT

# VENDREDI 8 MARS 2019 12ÈME TOURNOI NOCTURNE LES BADIFOLLES À GÉVEZÉ (35)



- Double Mixte : séries R5/R6/D7/D8/D9/P(NC) sur 3 tableaux
- Double Homme : séries D7/D8/D9/P(NC) sur 2 tableaux
- N° d'autorisation : en cours
- Lieu : Salle des Sports, Route de Romillé, 35850 Gévezé
- Droits d'inscriptions : 1 tableau maxi -> 11 €/personne
- Jusqu'à 12 paires par tableau

Pré-inscription par mail : [badminton.geveze@free.fr](mailto:badminton.geveze@free.fr)  
validée à réception du règlement des 2 joueurs  
(par chèque à l'ordre de ASG - Badminton)

chez : Gaëlle FRÉROU

15, La Vaucelle 35850 GÉVEZÉ

Tél : 06 51 36 74 13

- La liste de pré-inscription sera disponible sur le site du club : <http://badminton.geveze.free.fr/>
- **Prise en compte des classements le jeudi 21 février 2019** pour la constitution des tableaux
- **Date limite d'inscription : samedi 2 Mars 2019 à minuit** (cachet de la poste faisant foi). Tout désistement après cette date ne sera pas remboursé sauf sur présentation d'un justificatif valable.
- **Envoi des convocations** par courrier électronique au responsable de chaque club et/ou aux joueurs précisant leur adresse mail lors de l'inscription le **mercredi 6 Mars 2019** au plus tard
- **Accueil et contrôle des licences le vendredi 8 mars à partir de 18h30** dans la salle des sports de Gévezé.
- Début des matches : 19h00 - Fin prévisionnelle : 3h30
- Juge-Arbitrage : Olivier RIGOURD et Olivier BOULLAND
- Contact le jour du tournoi Jean-Marc RENAI au 07 86 15 36 86

**Buvette et restauration à disposition pendant toute la soirée du tournoi (sandwiches, croques monsieur, gâteaux et boissons)**

**Présence de notre partenaire +2Bad**

**Récompenses :  
Les paires gagnantes de chaque tableau :  
Bons d'achats et Lots  
Les finalistes : Lots**

*Le comité organisateur se réserve le droit en accord avec le Juge-Arbitre d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant ou de clore les inscriptions avant la date limite. Suivant les inscriptions, les tableaux seront regroupés par classement voir par moyenne.*

*Attention : La salle des sports possède un plafond très élevé. Cependant des rangées de néons sont suspendues à environ 7 m du sol, ce qui peut s'avérer gênant pour les services et dégagés. Les participants étant prévenus avant l'inscription, il sera inutile de venir porter réclamation ou plaintes auprès des organisateurs.*